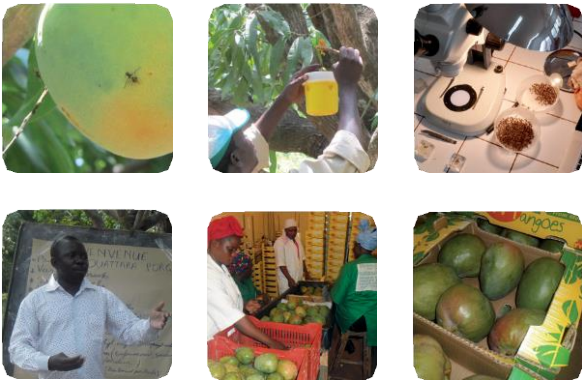


## Projet Système Régional Innovant de contrôle des Mouches des Fruits en Afrique de l'Ouest, SyRIMAO

... Pour une meilleure qualité et rentabilité des fruits de nos vergers ...



### Édito

Le SyRIMAO poursuit sa phase de croisière au **troisième trimestre 2022 !**

Le SyRIMAO poursuit l'exécution du PTBA 2022 avec le même engagement. Bien qu'en cours de finalisation/consolidation, quelques résultats peuvent déjà être annoncés après les activités du deuxième trimestre au nombre desquels on peut citer entre autres :

- La mise en place de deux technologies de lutte à faible impact environnemental dont l'efficacité biologique multi-local a été réalisée avec succès et les résultats sont très prometteurs,
- L'adoption d'une Contribution Financière Forfaitaire Obligatoire (CFO) par les Interprofessions du Burkina Faso et du Mali et à opérationnaliser courant la prochaine campagne mangue après leur validation par les autorités, afin de disposer de ressources financières pour assurer la surveillance et la lutte et,
- La couverture effective des 36 zones agro écologiques de production de mangue par le système de surveillance permettant de suivre l'infestation des mouches des fruits et l'émission d'alertes le cas échéant.

En dépit de ses résultats prometteurs, le trimestre a aussi mis en évidence d'importants défis phytosanitaires dans certains pays se traduisant par d'importantes interceptions de mangues exportées. L'exportation des mangues fraîches de la région a en effet connu un record cette année avec 200 285 tonnes de mangues exportées vers l'Europe contre 93 388 tonnes exportées en 2021, mais avec une augmentation significative des interceptions (95 interceptions contre 42 en 2021). C'est un défi sérieux qui est en train d'être analysé dans les pays concernés et fera l'objet d'une session de réflexion co-facilitée avec le COLEACP au cours de l'atelier régional de bilan et de programmation à Abidjan en novembre 2022.

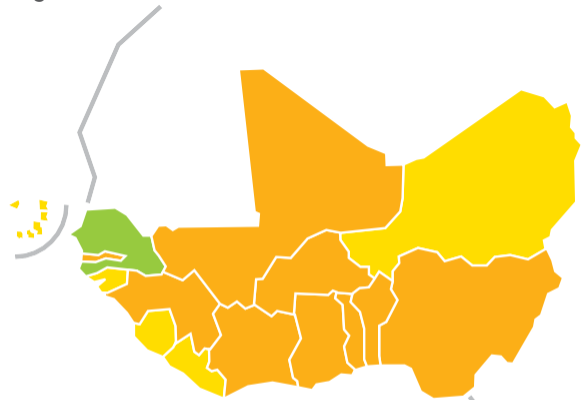
Nata TRAORE, Coordonnateur Régional du SyRIMAO

### L'actu du SyRIMAO

L'atelier régional de bilan 2022 et de programmation 2023 se tiendra en Côte d'Ivoire du 07 au 11 novembre 2022. En prélude à cet important atelier, c'est l'heure du bilan au niveau de chaque comité national et de la définition des priorités pour la campagne mangue et le PTBA 2023. Cet atelier constitue une opportunité pour plancher sur les causes des interceptions enregistrées par les pays exportateurs de mangues courant la campagne et une session de réflexion entre interprofessions sur le bilan et les perspectives de l'Alliance Régionale Mangues en Afrique de l'Ouest (ARMAO).

Les audits des dépenses des Comités Nationaux et de l'ARAA démarreront bientôt. Le cabinet d'audit a été recruté et un calendrier de passage des auditeurs sera bientôt arrêté et partagé avec l'ensemble des pays concernés.

Le dernier trimestre de l'année 2022 est amorcé et il faut commencer à préparer les rapports annuels 2022. C'est le lieu de rappeler à chaque comité national d'accélérer la finalisation de l'exécution des activités du PTBA 2022. La coordination fera parvenir bientôt le canevas de rapportage.



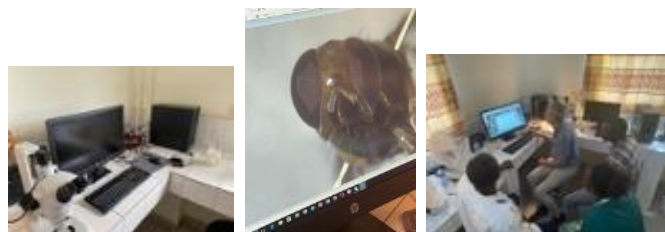
La Commission de la CEDEAO et ses États membres mobilisent et conjuguent leurs efforts pour diminuer les pertes causées par les mouches des fruits pour accroître les revenus des producteurs et en particulier les petit(e)s productrices/tueurs !

# Nos réalisations

## Recherche Action Développement

Le CNS-FL dispose d'outils de soutien à la souveraineté de la sous-région dans le suivi de son territoire en termes de diversité pour une action rapide en cas d'invasion de ravageurs.

Le CNS dispose désormais d'une collection numérique et physique de spécimens de mouches des fruits de toutes les espèces présentes en Afrique de l'Ouest et dans les régions apparentées. Cette collection est une première en Afrique de l'Ouest. Avec le soutien du SyRIMAO et en collaboration avec le Musée royal de l'Afrique centrale en Belgique (MRAC), le CNS-FL dispose désormais d'une plateforme technique (ordinateur, logiciel, collection digitale, collections physiques, binoculaires adaptées) pour identifier tous les spécimens de la sous-région Ouest-africaine. Un noyau de 3 techniciens a été formé à l'utilisation de ces outils. Un manuel de procédure indiquant le processus et le matériel nécessaire à l'envoi des spécimens par les différents pays est rédigé et mis à disposition. Cet outil soutient davantage la souveraineté de la sous-région dans le suivi de son territoire en termes de diversité pour une action rapide en cas d'invasion de nouvelles espèces. Le CNS-FL poursuit sa marche vers l'excellence régionale en jouant résolument son rôle de coordination régionale de la recherche sur les mouches des fruits.



## Appui aux Structures Nationales publiques privées de coordination

Comment réduire de façon significative et durablement les interceptions de nos mangues aux portes de l'Europe ?  
La mise en place et l'observation stricte de procédures d'inspection reste un défi de taille !

La campagne d'exportations des mangues 2022 a été marquée par son arrêt précoce dans tous les pays à cause d'une éclosion rapide des mouches des fruits due aux pluies précoces qui ont contraint la Direction de la Protection des végétaux à arrêter précocement la campagne d'exportation des mangues.

La campagne d'exportation des mangues a cependant été de loin la plus productive en termes de volume de mangues exportées avec plus de 200 000 tonnes de mangues exportées contre 91 388 tonnes exportées en 2021. Mais cette hausse globale s'est aussi accompagnée d'une augmentation significative des interceptions de mangues de 95 interceptions contre 42 interceptions en 2021. Pour l'heure les pays concernés sont en train de faire le bilan de la campagne mangue en organisant des sessions spéciales pour analyser les causes de ses interceptions et les mesures à prendre. Si l'explosion des mouches des fruits due à l'arrivée précoce des pluies peut expliquer le risque de piqûre de mouches et donc l'augmentation des risques d'interception, elle ne saurait être la cause principale. Le Ghana qui a battu le record des exportations avec près de 124 638 tonnes de mangues exportées n'a enregistré que deux (02) interceptions. Les causes premières de la hausse des interceptions sont à rechercher aussi dans nos filets de protections que constituent les procédures d'inspection et leurs applications de même que l'organisation et l'audit interne des entreprises exportatrices.

Cette situation interpelle l'ensemble des acteurs de la filière parce qu'il y va de l'avenir de la chaîne de valeur exportation de mangues fraîches. L'exportation de la mangue fraîche, reste très

importante et les autorités phytosanitaires sont interpellées. Le PLMF, et à sa suite le SyRIMAO, a contribué au renforcement des capacités des inspecteurs phytosanitaires, la dotation de l'ensemble des DPV en équipements d'inspection et le renforcement des capacités du staff des stations de conditionnement. A cela s'ajoute la couverture des zones agroécologiques de production de la mangue avec un système d'alerte précoce. Avec l'appui du COLEACP, les pays disposant de dossier mangue ont été soutenu dans l'élaboration de procédures d'inspection phytosanitaire, et le renforcement des capacités dans l'application des procédures et le processus d'élaboration d'un manuel de bonnes pratiques est en cours.

L'exemple du Ghana montre qu'il est possible d'y arriver et l'explosion des infestations des mouches des fruits due à la préciosité des pluies ne saurait à elle seule expliquer l'augmentation spectaculaire des interceptions.

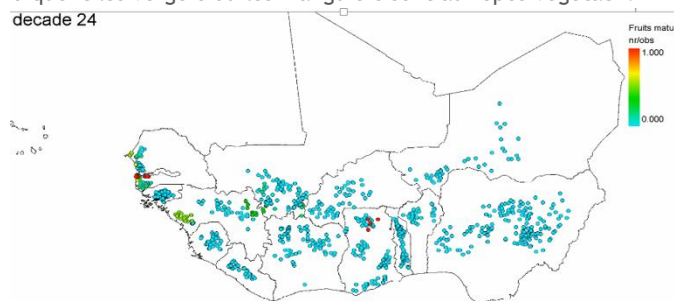
Chaque CN est invité à faciliter une introspection sérieuse au cours des ateliers nationaux de bilan et de programmation annuel pour déterminer les facteurs prédisposants et les causes réelles de la hausse récurrente des interceptions en vue de proposer des solutions assorties de calendrier pour leur application. Les résultats de ces analyses nationales ainsi que les solutions proposées serviront de base aux échanges lors de l'atelier régional de bilan annuel 2022 et de programmations 2023. Ce cadre d'échanges sera l'occasion pour apprendre les bonnes pratiques des pays et un cadre d'engagement commun pour améliorer la qualité de notre système d'inspection phytosanitaire et partant, réduire les pertes subies par nos opérateurs économiques aux portes de l'Europe.

## Surveillance Veille Alerte

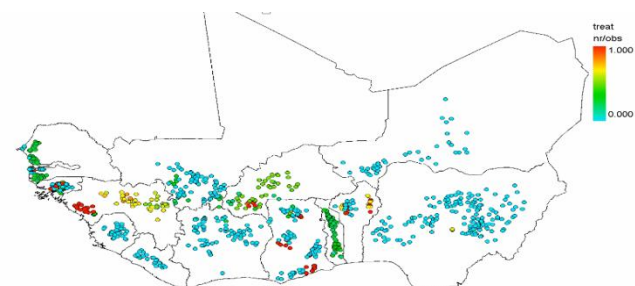
Le réseau du système de surveillance de veille et d'alerte du SyRIMAO a été mis à jour avec la relocalisation du système régional vers les entreprises et est en place dans les 14 pays ayant adhéré au projet des 15 états membres de la CEDEAO. Sa mise en place était subordonnée à (i) la disponibilité du matériel de surveillance et (ii) la structuration des Comités nationaux incluant un secteur privé fort en vue de sa pérennisation. Les Pays exportateurs de mangues ont vu 50% des superficies surveillées relocalisées dans les vergers en lien avec leurs entreprises d'exportation.

A la date du 1er octobre 2022, dans les zones où le système est en place et fonctionnel, la situation des stades de développement de la mangue se présente comme l'indique la carte ci-dessous :

Les points rouges indiquent des localités ou vergers qui possèdent des mangues à maturité, les points verts quant à eux présentent des sites possédants encore de petits fruits et les points bleus indiquent les vergers où les manguiers sont au repos végétatif.



L'analyse du taux d'infestation est illustrée par la carte ci-dessous



Les points rouges sur la carte sont des alertes et indiquent des localités où une action de lutte est nécessaire pour réduire le risque pour les générations de populations à venir. Vingt-huit (49) alertes annonçant le déploiement de la lutte ont été émises en direction des producteurs au cours du trimestre.

## Coordination Suivi Évaluation

Accompagner les comités nationaux dans les procédures de demande du 2<sup>ème</sup> versement.

Le troisième trimestre a été marqué par la supervision des activités du CN du Ghana et la participation de la Coordination à la 5<sup>ème</sup> édition de la semaine de la mangue du Ghana « Ghana Mango Week » dont le thème était : Ghana' Green Gold. « Beyond Value Addition-Market Diversification and Market développement Soutenu par le Gouvernement du Ghana, l'USAID, l'Union Européenne l'UNIDO, FEEDFUTURE et WACOMP Ghana.

Cette semaine a été une belle opportunité pour le SyRIMAO de se présenter sa contribution à la filière mangue au Ghana et en Afrique de l'Ouest.



Présentation du coordonnateur de SyRIMAO

Au cours du trimestre l'appui aux comités nationaux qui ont atteint le seuil de dépenses de 70% s'est poursuivi dans le processus d'élaboration de leur demande de deuxième versement.

Enfin, le processus de recrutement d'un cabinet d'audit pour auditer les Comités Nationaux et de l'Agence Régionale pour l'Agriculture et l'Alimentation s'est achevé. Les résultats de sélection du cabinet d'audit et de l'agence de communication retenue sont soumis à l'AFD pour Avis de Non-Objection. Les premiers audits démarreront en novembre et concerneront l'ensemble des CN ayant fait une demande de deuxième tranche et seront désormais annuels.

## CHIFFRES CLÉS

95	Nombre d'interceptions notifiées fin juin
200 285	Quantité de mangues fraîches exportées en tonnes
160	Nombre de techniciens RAD formés
03	Nombre de produits finis développés
02	Nombre de mécanismes de contribution financières obligatoires mis en place ;
554	Nombre de DPV, OP formés
36	Nombre de Zones surveillées couvertes
640	Nombre de producteurs formés à la surveillance
19	Nombre de spots radio et TV produits et diffusés

# Nouvelles du voisin

*La structuration de la filière mangue en marche au Bénin, vers la mise en place d'une interprofession de la filière mangue.*

Dans le cadre de l'accompagnement de la structuration de la filière mangue, le CN du Bénin a facilité la tenue d'un atelier de réflexion avec l'ensemble des représentants des familles interprofessionnelles sur le rôle et les responsabilités de chaque acteur.

Cet atelier a été l'occasion pour convenir de la feuille de route devant permettre la mise en place des différentes familles professionnelles ainsi que l'interprofession.

Dr Augustin KINDOZAND  
Chargé de Projet SyRIMAO-Bénin

*Quelle approche pour mettre en place un mécanisme de financement autonome de la filière mangue au Sénégal ?*

*Le CN du Sénégal anime des concertations multi acteurs en place !*

Le Comité national de lutte contre les mouches des fruits (le CN a regroupé un panel d'acteurs de la filière mangue pour susciter le débat en vue de proposer une démarche de concertation visant à rediriger la filière vers autofinancement. Dans cette démarche, les besoins de la filière mangue ont été estimés en termes de moyens de lutte, de surveillance, de contrôle et d'inspection à l'exportation, de renforcement de capacité et de Recherche Appliquée (RAD), pour un montant chiffré annuellement à TROIS MILLIARD HUIT CENT SOIXANTE QUATRE MILLE (3 864 000 000). Pour ce faire, il est convenu un prélèvement d'un montant de quinze (15) FCFA au kilogramme de mangues vendues, dont 5 FCFA à

supporter par les producteurs et 10 FCFA par les exportateurs. Des rencontres de restitution ont été organisées dans les trois zones de production de mangues du pays pour sensibiliser les membres des organisations de producteurs et les exportateurs sur les recommandations du groupe de réflexion. Onze (11) réunions de restitution ont été tenues dans les différentes zones, suivies de 27 autres rencontres internes de démultiplication et 5 émissions radio conduites par les producteurs-eux-mêmes, dans le cadre de leur stratégie avancée. Par contre, la sensibilisation auprès des exportateurs de mangues n'a pas trouvé un écho favorable unanime, entre les entreprises exportatrices simples et les entreprises à la fois productrices et exportatrices qui sont doublement prélevées, les échanges se poursuivent pour trouver un consensus.

Dr Elhaj Omar Dieng Project Manager CN Sénégal



Photo de famille des participants



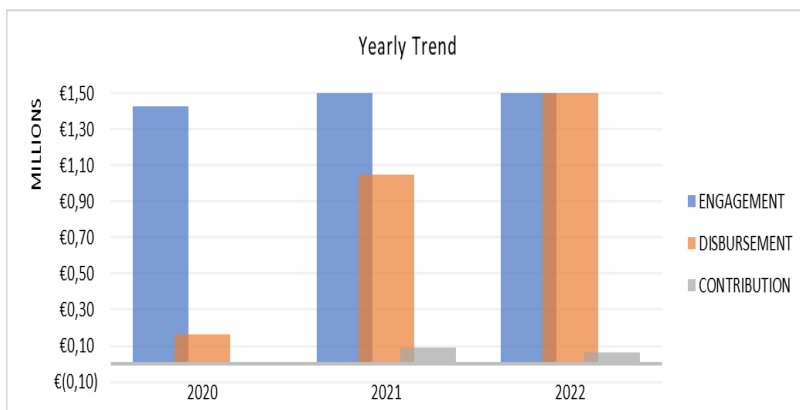
Une vue des participants

## En euro

Au premier semestre 2022 :

Rapport financier  
(en millions €)

- **50,14%** du budget de la subvention est **engagé** (5.7M€)
- **24,49%** du montant engagé est **décaissé** (2.8M€)



PARTENAIRES



CONTACT

Cellule de Coordination  
Email : [ntraore@araa.org](mailto:ntraore@araa.org)  
Cel : +228 92 42 39 71

